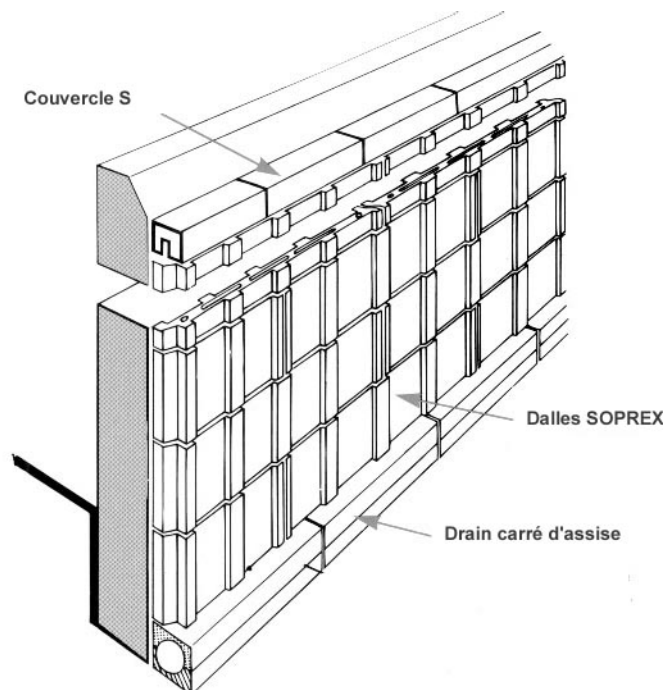


Procédés

SOPREX

Protection des ouvrages d'art

- assèchement permanent du sol
- drainage
- aération
- isolation



Tuyaux de drainage en béton poreux SOPREX.

Les tuyaux et dalles « SOPREX » sont fabriqués en béton poreux à base d'agrégats d'origine éruptive, cristallophyllienne et assimilés.

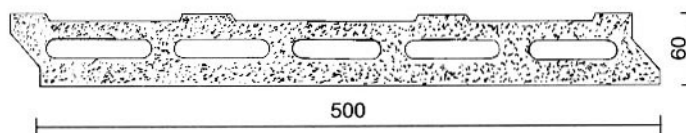
Un long processus de mise au point a permis de réaliser par un procédé exclusif une répartition homogène des agrégats dans le béton poreux assurant une porosité absolument régulière.

Atouts du système

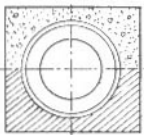
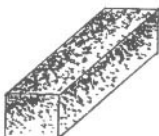
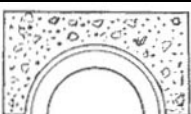
- SOPREX est le seul système offrant une égale perméabilité en tout point de sa surface. Le résultat recherché pour le drainage est d'obtenir un écoulement laminaire des eaux à travers le terrain naturel se prolongeant sans perturbation à travers le voile drainant et le collecteur. Dans ce cas, il ne peut y avoir entraînement de particules fines, c'est-à-dire que tout risque de contamination et de colmatage est éliminé.
- En raison de leur grande porosité, la capacité d'absorption des éléments « SOPREX » est considérable. La surface captante est de 35 % de la surface totale soit au minimum 10 fois plus qu'un drain fendu classique.

Dalle drainante SOPREX Type « S » 6 cm d'épaisseur

Dimension 6 x 20 x 50 cm
Poids 8,80 à 9,30 kg/pce.
10 pièces /m²



Éléments complémentaires

1		Drain carré d'assise Radier étanche.	Ø 65 mm – 15 x 15 x 50 cm Ø 120 mm – 20 x 20 x 75 cm Ø 200 mm – 30 x 30 x 75 cm	42 kg/m 67 kg/m 125 kg/m
2		Couvercles « S »	5 x 10 x 60 cm	10,5 kg/m
3		Demi drain poreux	Ø 200 mm – 28 x 14 x 100 cm	55 kg/m

Destination

Le procédé « Soprex » apporte une solution rationnelle, efficace, durable à tous les problèmes de protection des ouvrages d'art et murs enterrés.

Les éléments « SOPREX » assurent le captage et l'évacuation des eaux avant que celles-ci puissent atteindre l'ouvrage à protéger. De plus, nos éléments creux poreux provoquent une aération efficace et il est bien connu que l'air est le meilleur isolant.

La forme particulière des dalles « SOPREX » permet une mise en place rapide et un appareillage parfait du système de protection sans confection de joints au mortier.

Caractéristiques

- Perméabilité comprise entre 0,35 et 0,45 litre par dm² de surface et par seconde.
- Béton poreux à base d'agrégats d'origine éruptive cristallophyllienne ou assimilée et de ciment.
- Ciments spéciaux pour eaux alcalines ou agressives.
- Surface de dalles « SOPREX » en contact avec l'ouvrage pour 1 m² = 0,24 m²
- Volume des alvéoles pour 1m² = 0,014 m³
- Résistance horizontale à l'écrasement : 50 KG/cm²

Mise en œuvre

Les éléments de la technique « SOPREX » sont livrés sur palettes d'environ 1300 kg, consignées. La mise en place par ouvrier non spécialisé peut être évaluée à 8 m²/heure, pour composants approvisionnés à pied d'œuvre.

Les dalles « SOPREX » sont montées à joints croisés et à sec sans mortier de pose sur une assise horizontale.

Le remblai contigu sera constitué par le matériau de déblai.

Il ne sera pas nécessaire d'interposer entre les dalles « SOPREX » et le terrain naturel, un matériau filtrant ou un géotextile (Mur 73- Dossiers du SETRA)

Notice descriptive type

La protection des murs enterrés sera réalisée par des dalles poreuses du type « SOPREX » ou équivalent, alvéolées à simple cannelures, constituées d'agrégats d'origine éruptive cristallophyllienne ou assimilées.

La surface de dalle en contact avec l'ouvrage ne sera pas supérieure à 0,24 m² par m de mur drainé.

Les alvéoles auront un volume au moins égal à 0,014 m³/m² de dalle.

La granulométrie des agrégats, entrant dans la composition des matériaux sera comprise entre 1 et 4 mm, leur conférant ainsi une perméabilité de l'ordre de 0,35 à 0,45 litre par dm² et par seconde.

La résistance horizontale à l'écrasement des dalles ne sera pas inférieure à 50 kg/cm².

Au pied de l'ouvrage on disposera un élément de collecte destiné à évacuer les eaux, constitué d'une pièce carrée comportant un évidement de Ø 65 – 120 ou 200 mm dont la partie inférieure sera étanche et la partie supérieure poreuse. Au dessus, les dalles seront posées à joint sec.

On prendra soin de croiser les joints en faisant coïncider les alvéoles.

En partie haute, on obturera les alvéoles par un élément poreux pour couche supérieure.

Le remblai contigu au système sera constitué par le matériau de déblai. Il ne sera pas nécessaire d'interposer entre les dalles et le terrain naturel un matériau filtrant ou un géotextile.